

Bapt. de mari
Cath. Bigot.

Cejourd'hui sixieme janvier mil sept. Cent quatre-vingt
quatre a été baptisée par moi vicaire sous signi manie
Catherine, née de ce jour du legitime mariage d'Antoine
Bigot journalier et Marie Margueritte morant son épouse
Il a eu pour parrain Charles François auge de la paroisse
Dutot et pour marrainne Marie Catherine Vilette
Lesquels ont signé et marqué Charles François auge
Lamarque de mari
Catherine Vilette
Infortuné Vioire

